

HAKUNA MATATA - Assemblée Générale du 15 juin 2015

Présents ou représentés : 24 personnes sur 43 adhérents à jour de cotisation au 15 juin 2015.
Le quorum est atteint. Nombre de votants : 24. L'Assemblée Générale est ouverte à 19h30.

RAPPORT MORAL

Présenté par Marie-Hélène Schlierer, présidente

Bonsoir à tous, et merci pour votre présence à notre 13e assemblée générale.

Que ce chiffre 13 nous porte bonheur dans nos projets futurs pour le Kenya, projets qui se résument actuellement à 1 très grand projet, l'orphelinat pour Mama Joyce et ses orphelins !

Dans une période où, plus que jamais, les enfants kényans doivent être soutenus, nous pouvons être fiers d'avoir pu engager un tel projet, le plus grand que Hakuna Matata ait jamais réalisé au Kenya.

A ce jour, 15 juin 2015, nous pouvons nous féliciter d'un nombre d'adhérents en augmentation par rapport à l'an dernier (43 adhérents à ce jour, contre 17 à jour lors de l'AG 2014 ; mais à noter qu'à fin 2014, nous étions 38 adhérents).

Quant aux dons reçus, à la fois ils nous font chaud au cœur car ils révèlent la confiance qui est faite en notre équipe, mais aussi ils nous comblent car ces fonds nous permettent de continuer nos projets et d'apporter une aide importante à des enfants au Kenya.

En novembre 2014, Hans a réalisé une mission au Kenya. Un moment très fructueux et constructif nous permettant d'avoir un retour sur nos réalisations et de pouvoir réfléchir à partir d'éléments concrets sur de futurs projets. Lors de son déplacement, Hans a pu constater que plus que jamais, la population sur la côte kenyane est touchée par la crise économique. Très dépendant du tourisme, beaucoup de gens sont directement concernés par la crise du secteur et cherchent désespérément des alternatives. Construire ou rénover des écoles est un moyen important pour permettre aux jeunes enfants de se construire un meilleur avenir. C'est ce qui anime et motive toute l'équipe d'Hakuna Matata.

Côté français, nous relevons toujours un désintérêt du public pour les objets kényans ; nous allons donc progressivement, au fil des ventes, arrêter d'en vendre.

Nous avons développé des créations maison qui marchent bien mieux. Je remercie tous les membres qui ont pu consacrer de leur temps à ces réalisations. Elles représentent l'essentiel de nos ventes sur les marchés et autres occasions de vendre.

Un autre apport non négligeable : la vente des programmes de danse CDFD, qui continue d'année en année, grâce à Babeth qui crée chaque année de très beaux visuels. Ce mois-ci, en plus de la vente des programmes, nous sommes autorisés à tenir un petit stand. Nous espérons que cette opportunité de toucher un nouveau public portera ses fruits.

Les familles de la paroisse St Raphael de Munich sont toujours fidèles à Hakuna Matata, nous ne les remercierons jamais assez. Nous espérons pouvoir les accueillir un jour au Kenya.

Nous n'oublions pas dans nos remerciements tous les donateurs en France ; chaque don, petit ou plus conséquent, contribue à aider les enfants dans le besoin.

À tous les membres, donateurs, amis et soutiens d'Hakuna Matata, nous rappelons comme chaque année que le financement des projets au Kenya est suivi avec une grande rigueur financière, et que nos frais généraux demeurent très faibles.

Chers tous, merci pour votre attention !

> *Vote du rapport moral : 24 « pour ». **Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.***

RAPPORT D'ACTIVITES de l'année 2014

Présenté par Julien Ranc, secrétaire
et Hans Schlierer, parti en mission en novembre 2014

JULIEN

Chers amis,

En tant que Secrétaire de l'association, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités d'Hakuna Matata pour l'année 2014. Celui-ci se décompose en deux temps avec tout d'abord le déroulé des activités qui concernent le Kenya (principalement des financements de projets) puis les activités en France qui nous permettent de récolter des fonds.

Pour ce qui est des projets au Kenya, au cours de l'année 2014 nous avons :

- Achevé la rénovation du toit de Joyce School, la réfection des murs, la dotation en pupitres et la mise sous abris du coin cantine. Rappelons que ces travaux ont des incidences concrètes : un meilleur cadre de travail pour les élèves dans une école plus agréable et donc des enfants mieux formés. Joyce School est devenue notre priorité scolaire puisque Tulia Moyo, désormais école très importante, est autonome.
- Permis au dispensaire de se lancer et d'être autonome, même si le problème du loyer reste persistant malgré les déménagements.
- Amélioré le quotidien du Timbwani orphelinat en le dotant de lits, matelas, draps. Créé en 2003 par Mama Joyce, il nécessite des investissements car très démunis. C'est pourquoi nous avons mis en route un projet d'achat de terrain pour installer l'orphelinat et l'exempter de loyer. Il s'agira après le dispensaire du 2^e projet d'importance du mandat du Conseil d'administration. Ce prochain orphelinat doit accueillir une cinquantaine d'orphelins dans de bonnes conditions. Il restera dans le quartier, car les orphelins vont à Joyce School ; mais Hans nous donnera de plus amples détails à ce sujet.

Pour ce qui est des actions en France, l'association a notamment :

- Conçu une carte pour la Fête des Mères : avant la fête des Mères du 25 mai, une carte sur bristol a été envoyée à une centaine de sympathisants potentiels afin d'inciter au don.
- Conçu les programmes de danse du CDFD (thème musique des années 30) pour les 14 et 15 juin 2014.
- Participé à des marchés comme celui de Sainte Foy-lès-Lyon le 5 avril, concerts comme celui du chœur « De l'Afrique au gospel » (où chante MH) le 18 juin 2014 à l'église Saint Joseph de Tassin la Demi-Lune, forums comme celui de Charbonnières les Bains en novembre, ainsi qu'à une soirée théâtre à la MJC de Tassin.

Sur internet avec la mise en ligne systématique de photos avant/après afin d'illustrer concrètement notre action. L'association a également adhéré à la plateforme de don Alvarum afin qu'Hans puisse lancer une campagne d'appel au don pour la course « Saintélyon » de décembre 2014.

Je laisse la parole à Hans pour nous faire un point quant à sa mission au Kenya en novembre 2014, et les conclusions des actions Alvarum :

HANS

Tout comme en 2012, des membres du CA avaient prévu de se rendre au Kenya pour documenter les réalisations faites et pour discuter avec nos représentants sur place. Finalement, seul Hans a pu partir au début du mois de novembre pour une semaine. Hans a visité et documenté nos différentes réalisations parmi lesquelles figurent notamment le dispensaire à Majengo Mapya et la Joyce School.

Au moment de la mission des membres de Hakuna Matata en 2012, le dispensaire à Majengo Mapya, un des quartiers les plus pauvres de Likoni, venait tout juste de trouver ses nouveaux locaux. Quelque temps après notre visite, l'équipe du dispensaire avait reçu l'autorisation officielle pour exercer et a pu démarrer ses services. Pour rappel : nous leur avons payé le loyer du local pendant quelques mois afin de leur permettre de démarrer leur activité. Depuis, le dispensaire s'autofinance.

En novembre 2014, le dispensaire venait de déménager dans des locaux plus grands et plus confortables, pas très loin de l'ancien dispensaire (env. à 300 m). Pour 10.000 K\$, au lieu des 7.000 auparavant, l'équipe a trouvé des locaux beaucoup plus spacieux, plus confortables et mieux sécurisés. L'équipe des médecins est convaincue qu'ils pourront encore mieux travailler et, sans aucun problème, continuer à s'autofinancer. Pour les nouveaux locaux, ils attendent maintenant les papiers officiels de l'inspection médicale.

Notre investissement initial a donc, comme attendu, permis le lancement initial du dispensaire qui continue d'œuvrer aujourd'hui dans des conditions meilleures et pour une partie de la population plus grande. Une amélioration que nous avons apportée depuis a été la réfection de la rue menant vers le dispensaire, qui était dans un très mauvais état et difficilement praticable pour des malades, notamment ceux à mobilité réduite.

Concernant Joyce School, il faut rappeler que nous avons commencé de fournir les premiers bancs pour cette école et de refaire des parties du toit en début de l'année 2012. Lors de la dernière visite des membres du CA en 2012, nous avons encore vu beaucoup de salles de classe dans des états insalubres nécessitant des réfections. C'est aujourd'hui chose faite.

En 2012, nous étions scandalisés de constater qu'il n'existait qu'une seule toilette pour environ 160 enfants. Entretemps, une deuxième toilette a été construite et un nettoyage général de l'évacuation a été effectué. Il est cependant clair que même deux toilettes pour 160 enfants sont insuffisantes, mais comme l'école ne peut pas être agrandie, nous sommes obligés de nous contenter de ce constat. Après avoir refait le toit et rénové une partie des murs en juillet 2014, il est évident que nous ne pourrions plus vraiment améliorer le confort des élèves et professeurs de Joyce School.

A quelques 300 mètres de Joyce School, Hans a pu rencontrer la fondatrice, Mama Joyce. Aidée par ses filles et notamment Esther, son ainée, Mama Joyce s'occupe aujourd'hui de 52 enfants allant de 1 mois pour le plus jeune garçon jusqu'à 17 ans pour les plus grands. En 2009, Mama Joyce a obtenu le statut « d'initiative d'auto-aide » (self-help group) de la part de l'Etat Kenyan et peut exercer/recevoir des orphelins en toute légalité. Elle porte ce projet.

Toute seule, elle cherche chaque mois des financements pour le loyer de 15.000 K\$ et, quotidiennement, de la nourriture pour les enfants. Comme le propriétaire a augmenté le loyer, elle a dû réduire le nombre des chambres louées. Aujourd'hui, les 52 enfants (30 filles et 20 garçons) sont logés dans 3 chambres. Même si mama Joyce tient plutôt bien ses enfants et s'investit complètement dans l'orphelinat, la situation pour tous ces enfants est plus que précaire. Suite au rapport de Hans, le CA d'Hakuna Matata a donc décidé d'inscrire la construction d'un orphelinat comme prochain grand projet à réaliser pour notre association. Les premiers travaux ont démarré en début de cette année 2015.

Action de récolte de dons :

Le premier weekend du mois de décembre, Hans a couru les 72 kilomètres de la SaintéLyon entre Saint Etienne et Lyon. Il a participé à cette course pour récolter des dons via le site d'Alvarum auquel Hakuna Matata s'était inscrit en 2013. Cette action a été un succès car les 50 dons collectés ont rapporté en tout 2967 €. Cet argent servira pour la construction de l'orphelinat de Mama Joyce.

> *Vote du rapport d'activités : 24 « pour ».* **Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.**

RAPPORT FINANCIER de l'année 2014

Présenté par Gérard Simon, trésorier

<u>LES RECETTES :</u>	<u>10994,83 €</u>
✓ adhésions et dons	9534,00 €
✓ ventes diverses	846,10 €
✓ animations	614,73 €

LES DEPENSES : **5419,11 €**

✓ projets au Kenya	5052,00 €
✓ frais animations	0 €
✓ frais divers	257,32 €
✓ frais de retraits cash	46,99 €
✓ autres frais bancaires	62,80 €

Résultat année 2014 (bénéfice) : 5576,00 €

Résultat cumulé années précédentes : 3985,00 €

Résultat cumulé 2014 : **9560,00 €**

Solde compte courant fin 2014 3791,81 €

Solde livret A fin 2014 5733,38 €

Solde caisse cash fin 2014 124,44 €

Solde total fin 2014 **9649,63 €**

> *Vote du rapport financier : 24 « pour ». **Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.***

ELECTIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Notre association est administrée par un conseil d'administration composé de minimum 2 membres et au maximum de 10 membres. Les administrateurs sont élus pour 2 années.

Tous les membres sortants cette année se représentent : Mireille Bazan, Yves Philip De Laborie, Elisabeth Morlet, Irène Naslès, Julien Ranc, Hans Schlierer, Marie-Hélène Schlierer, Gérard Simon.

Deux nouvelles candidatures : Maryse Simon et Patrick Naslès.

Il est procédé aux élections des membres du Conseil d'administration.

> *24 « pour ». **Les 10 candidats sont élus à l'unanimité.***

Le conseil d'administration est désormais constitué des 10 membres suivants :

Mireille Bazan, Yves Philip De Laborie, Elisabeth Morlet, Irène Naslès, Patrick Naslès, Julien Ranc, Hans Schlierer, Marie-Hélène Schlierer, Gérard Simon, Maryse Simon.

L'assemblée générale est levée à 21h30.